

## Communauté française

### Grève des TEC : les élèves vont-ils payer les pots cassés ?

*« Pour certains élèves du fondamental et du secondaire, rejoindre leur école relève chaque matin du défi. Malheureusement les enfants des milieux les plus défavorisés en sont les premières victimes et certains d'entre eux doivent déclarer forfait, faute d'avoir pu trouver une solution de remplacement pour se rendre à l'école. Dans le même temps, les chefs d'établissement s'arrachent les cheveux pour « gérer » au mieux le problème de ces absences tardives à répétition. »*

Philippe Fontaine demandera à la ministre Arena au Parlement de la Communauté française s'il est exact qu'aucune directive n'a été envoyée aux écoles pour aider les chefs d'établissement à « gérer » les absences et les retards qui seraient imputables à l'absence de bus.

*« ce n'est pas acceptable de laisser délibérément les directions d'écoles se débrouiller, c'est l'improvisation totale et ce sont, dans certains cas, les élèves qui risquent de payer les pots cassés. Sans vouloir stigmatiser, il est inutile de préciser que le taux d'absentéisme est plus élevé dans les sections professionnelles que dans les autres sections. Comment doivent se comporter les chefs d'établissement vis-à-vis d'élèves qui sont parfois à la limite du décrochage scolaire ? »*

Un autre problème s'annonce avec la fin de l'année qui approche. Les enseignants sont confrontés à des difficultés pour terminer leur programme alors que les élèves des années charnières ou en terminales doivent avoir atteint les socles de compétences et les compétences terminales.

*« Je demanderai à la ministre-présidente ce qu'elle compte mettre en place comme solution avec les écoles pour que celles-ci puissent rattraper le retard accumulé »*

Enfin, il faut savoir que des épreuves communes sont organisées entre plusieurs établissements, notamment en Français pour les élèves de 6<sup>ème</sup> année, parfois même de plusieurs zones. Une même épreuve risque donc de réunir des élèves qui, bien malgré eux, n'auront pas atteint le même niveau de connaissance.

*« Je demanderai à la ministre-présidente quelles mesures elle compte prendre pour aider les chefs d'établissement à décider de la recevabilité des recours qui ne manqueront pas de tomber en réaction aux piètres résultats obtenus par certains élèves particulièrement « empêchés » de suivre les cours pour cause de grève »*

(texte intégral de la question sur [www.philippefontaine.be](http://www.philippefontaine.be))